

A.M VENTILATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 375 Chemin de Loras
38080 ST MARCEL BEL ACCUEIL

ACTE DE DESIGNATION DU PREMIER GERANT

Le soussigné,

Monsieur **Anthony MACRO**,
né le 13 mars 1990 à BOURGOIN JALLIEU (38300),
demeurant 375 chemin de Loras, 38080 ST MARCEL BEL ACCUEIL,

Agissant en qualité d'Associé Unique de la Société à responsabilité limitée A.M VENTILATION,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST MARCEL BEL ACCUEIL du 24 juillet 2026, qui sera publié en même temps que le présent acte,

DECIDE qu'il exercera lui-même les fonctions de gérant de la Société pour une **durée illimitée**.

Monsieur Anthony MACRO dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Anthony MACRO accepte les fonctions de gérant et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à ST MARCEL BEL ACCUEIL
Le 24 juillet 2026

M Anthony MACRO